

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 MAI 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Réhabilitation du réseau
d'assainissement de la rue
des Ecuyers – demandes
de subventions**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 mai 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 13 mai 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 mai 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services

Denis TRIMQUESSE

L'an deux mille seize, le 12 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 mai deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUNET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur PIVERT à Monsieur PRIOUX
Madame RICHARD à Madame BOUTIN
Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY
Madame PEUGNET à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER
Monsieur MIGEON à Madame de CIDRAC
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame HABERT-DUPUIS

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame ANDRÉ

N° DE DOSSIER : 16 D 08

OBJET : RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE DES ÉCUYERS – DEMANDES DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR : Monsieur MIRABELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de la préparation des travaux de piétonisation de la rue des Écuyers et de la rue des Louviers, une inspection télévisée du réseau d'assainissement a mis en évidence la nécessité de réhabiliter le collecteur de la rue des Écuyers et les branchements associés. Le montant estimé de l'opération s'élève à 132 000 € hors taxes.

Les travaux d'assainissement sont subventionables au titre du contrat de bassin et des différentes aides proposées par le Département.

Les actions inscrites au contrat de bassin pour l'année 2016 prévoient la réfection du réseau d'assainissement de la rue des Louviers. L'agence en charge de la coordination de ce contrat de bassin a accepté d'ajouter l'opération Écuyers au plan d'action 2016 afin d'obtenir les subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Régional d'Île-de-France.

Par ailleurs, le Conseil Départemental des Yvelines subventionne ce type de travaux à hauteur de 20% maximum.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- décider la modification du contrat de bassin pour les actions 2016 en y ajoutant l'opération de réhabilitation de la rue des Écuyers pour un montant de 132 000 €
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Île-de-France pour la réalisation des études et des travaux relatifs cette opération
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental des Yvelines pour cette même opération.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

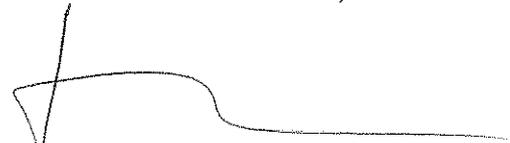
À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

DECIDE la modification du contrat de bassin pour les actions 2016 en y ajoutant l'opération de réhabilitation de la rue des Écuyers pour un montant de 132 000 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Île-de-France pour la réalisation des études et des travaux relatifs cette opération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental des Yvelines pour cette même opération.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye